

Français

[À propos d'EthicsPoint](#)

[Soumettre un rapport – Généralités](#)

[Sécurité et confidentialité des rapports](#)

[Conseils et meilleures pratiques](#)

À propos d'EthicsPoint

Qu'est-ce qu'EthicsPoint ?

EthicsPoint est un outil de signalement global et confidentiel créé par NAVEX Global, dont la fonction est d'aider les managers et les collaborateurs à travailler ensemble afin de résoudre les problèmes liés aux fraudes, aux abus et aux mauvais comportements sur le lieu de travail, tout en cultivant un environnement de travail positif.

CCEP utilise l'application EthicsPoint de gestion des cas de NAVEX Global en complément de Speak Up. Speak Up est le dispositif de signalement de CCEP.

Pourquoi avons-nous besoin d'un système comme EthicsPoint ?

- Nous pensons que nos collaborateurs sont notre atout le plus précieux. En ouvrant des canaux de communication avec eux, nous pouvons promouvoir un environnement de travail positif et maximiser la productivité.
- Les entreprises cotées en bourse sont légalement tenues de mettre en place un système de signalement anonyme afin de transmettre les problèmes de fraude comptable et d'audit directement au comité d'audit.
- En mettant en place un système de signalement efficace, nous encourageons une culture d'intégrité et de prise de décision éthique.

Soumettre un rapport – Généralités

Est-ce que je peux effectuer un signalement en ligne ou par téléphone ?

Oui. EthicsPoint vous permet d'effectuer un signalement de manière confidentielle et anonyme par téléphone ou en ligne, sous réserve que la législation locale le permette.

Quel type de situations dois-je signaler ?

Le système EthicsPoint est conçu pour permettre aux collaborateurs de signaler toute violation de notre code de conduite, mais aussi de nous faire part d'autres inquiétudes qu'ils peuvent avoir.

Si je suis témoin d'une violation, pourquoi ne pas simplement la signaler à mon manager, à la sécurité, ou aux ressources humaines, et les laisser s'en occuper ?

Quand vous observez un comportement dont vous estimez qu'il pourrait constituer une violation de notre code de conduite, nous attendons de vous que vous le signaliez. Idéalement, vous devriez faire part de vos inquiétudes à votre supérieur direct, à un membre de l'équipe Éthique et Conformité, ou à votre représentant des ressources humaines ou de votre service juridique local. Toutefois, nous comprenons qu'il puisse arriver, dans certains cas, qu'il soit compliqué de signaler un problème de cette manière. C'est justement pour cela que nous avons conclu un partenariat avec EthicsPoint. Nous préférons que vous soumettiez un rapport anonyme, lorsque la législation locale vous y autorise, plutôt que de garder une information de telle nature pour vous-même.

Pourquoi dois-je partager ce que je sais ? Quel avantage puis-je en tirer ?

Nous avons tous le droit de travailler dans un environnement positif. Or, ce droit s'accompagne du devoir d'agir de manière éthique et d'informer les personnes compétentes si quelqu'un n'agit pas de manière appropriée. En unissant nos efforts, nous pouvons assurer un environnement sain et productif. Les écarts de conduite au sein d'une entreprise menacent le bon fonctionnement global de l'entreprise.

Est-ce que la direction veut réellement que j'effectue un signalement ?

Oui, absolument. En réalité, nous avons *besoin* que vous signaliez tout problème. Vous savez ce qui se passe dans notre entreprise, en bien ou en mal. Il se peut que vous soyez au courant d'une activité pouvant être une source d'inquiétude. Votre signalement peut minimiser son impact négatif potentiel sur l'entreprise et nos collaborateurs. De plus, les contributions positives peuvent nous aider à identifier des problèmes et donc à améliorer la culture de l'entreprise et nos performances.

Que deviennent ces rapports ? Qui y a accès ?

Les signalements sont saisis directement sur le serveur sécurisé d'EthicsPoint afin d'empêcher toute faille de sécurité potentielle. EthicsPoint met uniquement ces signalements à la disposition d'un groupe de personnes déterminées au sein de l'entreprise. Ces personnes sont chargées d'évaluer le signalement, en fonction du type



et du lieu de traitement. Chaque cas est traité de manière confidentielle et le signalement a suivi une formation lui permettant de les traiter avec la plus grande confidentialité.

Ce système n'est-il pas simplement un moyen de surveiller les collaborateurs ?

Le système EthicsPoint renforce un aspect positif de notre philosophie globale et nous permet d'assurer un environnement de travail sain, sûr et éthique. Nous vous encourageons à demander conseil lorsque vous faites face à un dilemme d'ordre éthique, à apporter des suggestions constructives, ou à nous faire part de vos inquiétudes. Une communication efficace est aujourd'hui une composante essentielle du monde de l'entreprise, et cet outil va nous permettre d'améliorer nos processus de communication.

Nous avons choisi avec soin le meilleur outil de signalement disponible, afin de remplir nos obligations de conformité tout en assurant un environnement de signalement positif.

Sécurité et confidentialité des rapports

J'ai cru comprendre que tout signalement que j'effectue depuis un ordinateur de l'entreprise génère un fichier journal de serveur qui dresse la liste des sites auquel je me connecte depuis mon ordinateur. Ce fichier journal ne permet-il pas de m'identifier comme étant l'auteur du signalement ?

EthicsPoint ne génère ni ne stocke aucun fichier journal de connexion interne avec des adresses IP. Par conséquent, aucune information permettant d'associer votre ordinateur à EthicsPoint n'est disponible. En outre, EthicsPoint s'engage contractuellement à ne pas chercher à identifier l'auteur du signalement.

Si l'idée d'effectuer un signalement sur votre ordinateur professionnel vous met mal à l'aise, vous avez la possibilité d'utiliser un autre ordinateur n'appartenant pas à notre environnement de travail (par exemple un ordinateur dans un cybercafé, chez un ami, etc.) en vous connectant au site Internet sécurisé d'EthicsPoint. Beaucoup de personnes choisissent cette option : les données d'EthicsPoint montrent que moins de 12 % des signalements sont effectués durant les heures de bureau.

Puis-je effectuer un signalement depuis chez moi et rester anonyme ?

Tout signalement effectué depuis votre domicile, à l'aide de l'ordinateur d'un voisin, ou via n'importe quel portail Internet, restera sécurisé et anonyme, sous réserve que la législation locale le permette. Les portails Internet n'identifient jamais un visiteur par son nom d'utilisateur, et le système EthicsPoint ne stocke pas les adresses IP. Par conséquent, l'anonymat est complètement assuré. En outre, EthicsPoint s'engage contractuellement à ne pas chercher à identifier l'auteur du signalement.

Je crains que les informations que je fournis à EthicsPoint finissent par révéler mon identité. Comment pouvez-vous m'assurer que cela ne se produira pas ?

Le système EthicsPoint est conçu pour protéger votre anonymat. Cependant, si vous souhaitez rester anonyme, avant de soumettre un signalement, vous devez vous assurer que votre rapport de signalement ne révèle pas votre identité par inadvertance. Par exemple : « Depuis mon box à côté d'untel... » ou « Au cours de mes 33 années au sein de l'entreprise... »

Le numéro vert de l'assistance téléphonique est-il également confidentiel et anonyme ?

Oui, sous réserve que les signalements anonymes soient autorisés par la législation locale. Vous fournirez les mêmes informations que celles que vous fourniriez en ligne. Votre interlocuteur saisira vos informations sur le site Internet d'EthicsPoint. Ces signalements sont protégés par les mêmes mesures de sécurité et de confidentialité au cours de leur processus de transmission.

Comment effectuer un signalement de manière non anonyme ?

Une rubrique du rapport de signalement vous permet de préciser votre identité, si vous le souhaitez.

Conseils et meilleures pratiques

Je sais que certaines personnes ont une conduite contraire à l'éthique, mais cela ne m'affecte pas. Pourquoi devrais-je le signaler ?

Notre entreprise encourage les comportements éthiques. Tout agissement contraire à l'éthique, à quelque niveau que ce soit, finit par porter préjudice à l'entreprise et à tous ses collaborateurs, y compris vous. Il suffit de penser aux scandales financiers récents pour voir les effets désastreux que peut avoir un manque d'éthique apparemment inoffensif sur une entreprise, par ailleurs en bonne santé. Par conséquent, si vous avez connaissance de comportements contraires à l'éthique, vous devez considérer qu'il est de votre devoir, envers vous-même et vos collègues, de les signaler.

Je ne sais pas si ce que j'ai observé constitue une violation des politiques de l'entreprise ou peut être considéré comme un comportement contraire à l'éthique, mais cela m'a paru inapproprié. Que dois-je faire ?

Soumettre un rapport. EthicsPoint peut vous aider à préparer et soumettre votre signalement en vous assurant qu'il sera bien compris. Nous préférons que vous soumettiez un rapport sur une situation qui s'avère être sans danger plutôt que de laisser un comportement potentiellement non éthique échapper à tout contrôle parce que vous avez eu un doute.

Que faire si mon patron ou d'autres managers sont impliqués dans la violation ? Est-ce qu'ils ne vont pas recevoir le rapport et commencer à se couvrir ?

Le système EthicsPoint et la distribution des rapports sont conçus de manière à ce que les parties impliquées ne soient pas notifiées ou n'aient pas accès aux signalements dans lesquels elles sont nommées.

Que faire si je me souviens d'un élément important concernant un incident après avoir soumis mon rapport ? Ou que se passe-t-il si l'entreprise a des questions à me poser au sujet de mon signalement ?

Lorsque vous soumettez un rapport en ligne sur le site ou via le centre d'appel d'EthicsPoint, vous recevez un nom d'utilisateur unique. Vous devez également créer un mot de passe. Vous pouvez retourner sur le système EthicsPoint, en ligne ou par téléphone, afin d'accéder à votre rapport initial en vue d'ajouter des informations complémentaires ou de répondre à des questions posées par un représentant de l'entreprise. Nous vous suggérons fortement de retourner sur le site au moment spécifié pour répondre aux questions posées par l'entreprise. Vous et la société avez à présent entamé un « dialogue anonyme », où des situations, aussi complexes soient-elles, peuvent non seulement être identifiées, mais aussi résolues.

Est-ce que le suivi du rapport est aussi sécurisé que son envoi ?

Toutes les correspondances d'EthicsPoint sont protégées par le même degré de confidentialité que le signalement initial, et elles se poursuivent sous le couvert de l'anonymat.



Puis-je soumettre un rapport même si je n'ai pas accès à Internet ?

Vous pouvez effectuer un signalement sur EthicsPoint à l'aide de n'importe quel ordinateur capable de se connecter à Internet. Vous pouvez soumettre le rapport depuis chez vous. De nombreux lieux publics, notamment les bibliothèques, disposent d'ordinateurs connectés à Internet. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, ou si vous n'êtes pas à l'aise sur un ordinateur, vous pouvez appeler le numéro vert de l'assistance téléphonique d'EthicsPoint, disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.